

Le projet de réforme des retraites est à l'Assemblée

Pour nous, c'est toujours le retrait

La retraite
c'est notre droit

Toute la réforme en 11 points

Notre mobilisation contre la réforme des retraites dure maintenant depuis de longs mois. Le gouvernement reste insensible en dépit de grèves très longues, d'actions très nombreuses et de l'opinion publique qui comprend de mieux en mieux le projet et nous soutient.

Ce gouvernement est toujours plus impopulaire. Son programme a été soutenu que par moins d'1/4 des votant-es lors du 1er tour de la présidentielle. Face aux mobilisations et au rejet de sa politique, il devient de plus en plus autoritaire. Mais il est de plus en plus fébrile. Alors, oui, nous pouvons le faire reculer et gagner le retrait de cette réforme.

Cette réforme des retraites, c'est la remise en cause du système de protection sociale qui existe dans notre pays depuis plus de 70 ans et qui est l'objet d'un grand consensus.

La protection sociale, c'est ce qui doit assurer à tous et toutes une existence digne quand on n'est pas ou plus en capacité de travailler.

La retraite, c'est aussi le moment où on peut choisir ses activités, être actif sans patron, sans obligation.

Un droit pour nous inaliénable qui implique qu'on puisse partir tôt, en bonne santé et avec des ressources permettant une retraite digne. Alors ce combat contre le projet gouvernemental de retraite à points c'est celui de chacun et chacune.

Le calcul sur toute la carrière

Dorénavant, au lieu de calculer la retraite sur les 6 derniers mois ou les 25 meilleures années de la carrière, c'est toute la durée qui comptera. Résultat, les mauvaises années compteront autant que les bonnes, les très mauvaises, les périodes sans travail... aussi.

-> **Nous voulons un mode calcul qui garde les meilleures années pour plus d'égalité.**

Le calcul par points

Le nombre de points acquis au départ en retraite sera fonction de ce que chacun et chacune aura cotisé toute sa carrière, mais la valeur du point sera fonction de l'équilibre budgétaire global. Tant qu'on n'aura pas sa retraite, on ne saura pas à quoi on a droit.

-> **Nous voulons des droits définis et pas seulement des cotisations.**

L'âge pivot ou d'équilibre

Le gouvernement définit un âge légal de départ à 62 ans. Mais si on part avant l'âge pivot de 64 ou 65 ans, voire plus dans l'avenir, il y aura 5 % de décote par an, c'est-à-dire en moins sur la retraite. C'est faire travailler plus longtemps alors que plus d'une personne sur deux aujourd'hui n'est plus dans l'emploi après 60 ans et que les jeunes peinent à trouver un travail stable.

-> **Nous ne voulons pas travailler plus ou gagner moins, ou les 2...**

Le minimum de pension

Le gouvernement définit aujourd'hui un minimum à 85% du Smic, déjà promis en 2003. C'est peu (c'est inférieur au seuil de pauvreté) et ce n'est garanti que pour une carrière complète c'est-à-dire lorsqu'on aura au minimum 43 ans de cotisation. Peut être plus, plus tard...

-> **Nous voulons un minimum égal au Smic.**

La retraite des Femmes

Contrairement à ce que le gouvernement affirme, ce n'est pas une réforme égalitaire, elle pénalisera encore plus les femmes. Le gouvernement veut supprimer la majoration de trimestres à laquelle les enfants donnaient droit (et qui permettaient dans de nombreux cas de bénéficier d'une carrière complète), au profit d'un bonus de 5% par enfant (7% à partir du 3ème) au choix entre le père ou la mère.

-> **Nous voulons le maintien des droits pour les femmes et la compensation des discriminations salariales.**

La retraite en cas de handicap

Le calcul de la pension sur la totalité de la carrière pénalise particulièrement les travailleurs et travailleuses handicapé-es car ils et elles n'ont en général pas de carrière complète. De plus, pour avoir droit au départ anticipé, il faut avoir été reconnu-e handicapé-e dès 25 ans.

-> **Il faut un mode de calcul qui ne défavorise pas les personnes les plus fragiles.**

La prise en compte du chômage

Le gouvernement, lors de la réforme de l'assurance chômage a restreint l'indemnisation et augmente le contrôle des chômeur-euses. Or les points ne seront acquis que s'il y a indemnisation. Et alors que le calcul actuel des droits se fait sur le dernier salaire, ce sera maintenant sur l'indemnisation.

-> **Nous voulons la prise en compte de toutes les périodes de chômage.**

La capitalisation

Le gouvernement prévoit un encouragement à la capitalisation pour les salaires au-dessus de 10 000 euros par mois et par la généralisation des plans retraites d'entreprise, aidés financière-

Union
syndicale
Solidaires

le 14 février 2020

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
01 58 39 30 20 contact@solidaires.org www.solidaires.org
fb @USolidaires twitter @UnionSolidaires



En février et mars en lutte jusqu'au retrait

ment et fiscalement. Ainsi, il veut baisser la part des retraites liées au système par répartition qui seraient à compléter par des retraites par capitalisation... au profit des financiers.

-> **Nous voulons des retraites indépendantes des marchés financiers.**

La part des dépenses de retraite

Le gouvernement décide qu'il ne peut pas dépenser plus de 14% du Produit intérieur brut pour les retraites (et 13,5% en 2030). Si la part est toujours la même alors qu'il y a plus de retraité-es, ou si elle diminue, les retraité-es auront moins pour vivre.

-> **Nous voulons des ressources augmentées pour des retraites dignes.**

Les cotisations des hauts salaires

Pour les personnes qui gagnent plus de 10 000 euros par mois, les cotisations seront ramenées à 2,81% sur la tranche de salaire au delà de 10 000 euros et ne permettront pas l'acquisition de points. Les entreprises vont faire de très grosses économies et elles seront encouragées à mettre en place des retraites complémentaires par capitalisation pour ces cadres. D'ici 2035, les cadres toucheront toujours la même retraite, qui ne sera plus alimentée par leurs cotisations, il faudra trouver 70 milliards pour compenser.

-> **Un système solidaire, c'est celui où tout le monde cotise vraiment et qui redistribue plus à ceux et celles qui ont le moins.**

L'Etat a tous les droits

Le gouvernement verrouille toutes les décisions sur le système de retraites. Si le conseil d'administration dans lequel siègeront les syndicats ne prend pas les décisions financières qu'il souhaite, l'Etat reprendra la main lors du vote annuel des lois de financement de la sécurité sociale. Le gouvernement pourra sortir les retraites de la sécurité sociale et les livrer de plus en plus à l'assurance privée.

-> **Les cotisations, c'est notre argent, nous voulons décider pour ce qui concerne nos droits.**



Des alternatives il y en a

Nous ne sommes pas pour le statut quo, nous savons qu'il y a de nombreuses injustices dans le système actuel, mais la retraite à points, c'est ajouter de nouvelles injustices et de l'incertitude.

Des alternatives en termes de droits

- 60 ans maximum, moins pour les métiers pénibles et le maintien des droits professionnels ;
- 75% du dernier ou des meilleurs salaires (la carrière calculée au maximum sur les 10 meilleures années), et pas de pension au dessous du Smic.

Des alternatives en termes d'emploi et de salaires

- Pour améliorer les ressources du système, il faut plus de cotisations. Cela veut dire une politique de création d'emplois en particulier dans les services publics et pour la transition écologique ;
- Diminuer le temps de travail et permettre aux jeunes

d'entrer sur le marché du travail ;

- Une augmentation des salaires dans le privé et le public.

Des alternatives pour l'égalité entre les Femmes et les hommes

- Une politique stricte d'égalité salariale ;
- La correction des inégalités discriminatoires au moment du départ en retraite ;
- L'obligation pour les employeurs de cotiser à taux plein pour le temps partiel imposé ;
- Un congé parental partagé et bien rémunéré.

Des alternatives pour le financement

- L'augmentation du nombre de retraité-es implique une augmentation des ressources ;
- Cela veut dire augmenter les cotisations patronales, cesser les exonérations ;
- Faire cotiser les revenus qui ne cotisent pas aujourd'hui,
- Une meilleure répartition des richesses.